

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0002 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialités Métiers du plâtre et de l'isolation, Peintre applicateur de revêtements, Carreleur mosaïste, Métallier est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. STEPHANE GOY
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Vice-président

M. GUILLAUME MANIEU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PEINTURE-REVETEMENT

Membre de l'enseignement

M. LAURENT COMINOTTO
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

CLG ST EXUPERY PARENTIS EN BORN
CARRELAGE MOSAIQUE

Mme NATHALIE LAFOND
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX
LETTRES ANGLAIS

Membre professionnel

M. Lionel BRISSEAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
CARRELAGE MOSAIQUE

M. DIDIER LINARDON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PEINTURE-REVETEMENT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0003 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Monteur en installations du génie climatique et sanitaire est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. PHILIPPE VERPLANCKE
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Vice-président

M. Mickaël BEAUVAIS

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
INSTALLATIONS SANITAIRES ET THERMIQUES

Membre de l'enseignement

M. MATHIEU HOTTIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO G.LEYGUES L.COUFFIGNAL VILLENEUVE SUR
LOT
GENIE THERMIQUE

Mme SYLVIANE MARGERY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Membre professionnel

M. Lionel BRULATOUT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE THERMIQUE

M. CEDRIC KOHLER
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
GENIE THERMIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0007 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Fleuriste est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. LUCAS SANZ RAMOS
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

Vice-présidente

Mme Sandra SPITTLER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
FLEURISTE

Membre de l'enseignement

Mme SANDRINE ASNAR
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme MARIE MONDIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Membre professionnel

Mme VERONIQUE CLAVERIE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
FLEURISTE

Mme Mathilde ORTAS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
FLEURISTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0009 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialités Menuisier aluminium - verre, Charpentier de marine, Menuisier, Charpentier bois est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. FRANCOIS DREYDEMY
Inspecteur de l'éducation nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Vice-président

M. LUDOVIC EDMOND

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

Membre de l'enseignement

Mme PATRICIA BIHOREL-CAMBY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP LYCEE PROFESSIONNEL LANGON CEDEX
LETTRES ANGLAIS

M. DIDIER CHAUTARD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

M. BENOIT WENDEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYCEE PROFESSIONNEL LANGON CEDEX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

Membre professionnel

M. DOMINIQUE BAILLET

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

M. THIERRY GIFFARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
EXPLOITATION FORESTIERE ET SCIERIE

M. JEAN-CLAUDE VALET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
MENUISIER

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0012 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialités Charcutier-traiteur, Boucher est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. JOCELYN GRIVAUD
Inspecteur de l'éducation nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

Vice-président

M. FRANCIS DESCHAMPS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BOUCHERIE

Membre de l'enseignement

M. ARNAUD POUCHET

CFA ICM CFA INSTITUT CH DES METIERS BORDEAUX
BOUCHERIE

Mme CELINE RUEDA
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR ST MICHEL BLANQUEFORT
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Membre professionnel

Mme MARTINE BOUIC

RETRAITE PLUS DE 65 ANS BDX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

M. PHILIPPE DROBOIS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
POISSONNERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0013 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Boulanger est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. JOCELYN GRIVAUD
Inspecteur de l'éducation nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

Vice-président

M. PATRICE LARTIGUE

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
BOULANGERIE

Membre de l'enseignement

Mme CLAIRE RONCAJOLI
ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE
M. VALERY SABLON

LP PR ST MICHEL BLANQUEFORT
MATH.SCIENCES PHYSIQUES
CFA ICM CFA INSTITUT CH DES METIERS BORDEAUX
PATISSERIE

Membre professionnel

M. XAVIER BOUTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PATISSERIE

M. FREDERIC GRANET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PATISSERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0014 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Coiffure est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Présidente

Mme VALERIE LEOMAGNO
Inspecteur de l'éducation nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

Vice-présidente

Mme SEVERINE ADAM

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Membre de l'enseignement

Mme MARIE BACHO
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR JEAN CASSAIGNE ST PIERRE DU MONT
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme CLAIRE CHAGUE
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR JEAN CASSAIGNE ST PIERRE DU MONT

Mme FANNY ROY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP JEAN D ARCET AIRE SUR L ADOUR CEDEX

Membre professionnel

Mme LAURINE JOUBERT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Mme AMELIE TROLLIARD

CFA LA PALME CFA LA PALME AGEN CEDEX
COIFFURE

M. JEROME VILLENEUVE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0015 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialités Barman, Sommelier, Arts du service et commercialisation en restauration est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. JEROME MUZARD
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

Vice-président

M. FREDERIC JAUD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Membre de l'enseignement

M. OLIVIER COMBE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO HOTELIER TOURISME TALENCE CEDEX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

M. PHILIPPE GONCALVES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER HOTELLERIE TOURISME ET SERVICE
ARCACHON
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme MAGALI URQUIA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER HOTELLERIE TOURISME ET SERVICE
ARCACHON
LETTRES ESPAGNOL

Membre professionnel

M. JEAN-LOUIS BARSACQ

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

M. MICHEL BIGOT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

M. MATHIEU SAUTAREL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0016 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Arts de la cuisine est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. JEROME MUZARD
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

Vice-président

M. MICHEL DOUENCE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Membre de l'enseignement

Mme MARIE-NOELLE BANIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LYC METIER HOTELLERIE TOURISME ET SERVICE
ARCACHON
LETTRES ANGLAIS

M. FRANCK CLEMENCEAU
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

LP PR ST MICHEL BLANQUEFORT
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Mme CELINE LAURENT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LYC METIER HOTELLERIE TOURISME ET SERVICE
ARCACHON
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Membre professionnel

M. CHRISTOPHER PEREIRA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

M. ALAIN ROCH

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
CUISINE

M. PATRICE SCHOTTE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0017 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Electricien(ne) est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. FABRICE METHEE
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Vice-président

M. PASCAL GUILLOT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Membre de l'enseignement

Mme AMANY BARAX
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER JACQUES BREL LORMONT CEDEX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

M. MICKAEL MOREAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER JACQUES BREL LORMONT CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Membre professionnel

M. JULIEN ITHIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. JEAN-ARNOLD NDELE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0018 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialités Couvreur, Maçon est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. PHILIPPE VERPLANCKE
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Vice-président

M. FRANCK MOLINIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
COUVERTURE

Membre de l'enseignement

M. STEPHANE GARSALT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

Mme CECILE MILAN
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR STE FAMILLE -SAINTONGE BORDEAUX CEDEX
LETTRES ANGLAIS

Membre professionnel

M. PASCAL AGAZZI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
MACONNERIE GROS OEUVRE

M. Aymeric GAUTREAU

COMPAGNONS LES COMPAGNONS DU DEVOIR
LAMOTHE LANDERRON

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0024 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Esthétique cosmétique parfumerie est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Présidente

Mme VALERIE LEOMAGNO
Inspecteur de l'éducation nationale de classe normale

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

Vice-présidente

Mme SEVERINE ADAM

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Membre de l'enseignement

Mme MARIE BACHO
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR JEAN CASSAIGNE ST PIERRE DU MONT
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme CLAIRE CHAGUE
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR JEAN CASSAIGNE ST PIERRE DU MONT

Mme FANNY ROY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP JEAN D ARCET AIRE SUR L ADOUR CEDEX

Membre professionnel

Mme LAURINE JOUBERT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Mme AMELIE TROLLIARD

CFA LA PALME CFA LA PALME AGEN CEDEX
COIFFURE

M. JEROME VILLENEUVE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0026 de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Préparateur en pharmacie est constitué comme suit pour la session 2022-06 :

Président

M. THIERRY BABOEUF
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

RECTOR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

Vice-présidente

Mme ODILE MARTIN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Membre de l'enseignement

Mme CHRISTINE DELPECH
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC
Mme SOFIA EL OUADIDI

LP PR NOTRE DAME LA COMPASSION MARMANDE
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F
CFA HYGIE FORM CFA PHARMACIE D'AQUITAINE
LORMONT
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme MARION VALAY

CFA HYGIE FORM CFA PHARMACIE D'AQUITAINE
LORMONT
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Membre professionnel

Mme DOMINIQUE CAPES

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme JULIE CROMER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

M. REMI LAMBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 23 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

